

FRÉJUS



Élections régionales
et départementales :
double scrutin - double vote

N°67

ACTUALITÉS · DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMERCE · CIRCUIT MÉTIERS D'ART · SÉCURITÉ
DOUBLE SCRUTIN ET DOUBLE VOTE
BRÈVES · ENFANCE · SPORTS · MILITAIRES
NOUVEAUX COMMERCES · AGENDA

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Commémorations
- Archéologues en herbe sur les traces des Romains
- Le boxeur Gus' Tamba félicité par le maire
- ALSH : sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours
- Les champions de pétanque à la rencontre des enfants



18 - ENFANCE

- Dernière ligne droite jusqu'au 6 juillet pour les inscriptions aux activités périscolaires de la rentrée
- La maternelle Valescure emmène les élèves au stade !

20 - SPORTS

- Le 3 juillet, l'AMSLF déconfinne le sport à la Base nature !
- Fréjus se prépare à accueillir les JO
- En attendant 2024... Objectif Tokyo 2021 !

22 - MILITAIRES

- 840 km de relais avec le 21^e RIMA

23 - NOUVEAUX COMMERCES

- Nouveaux et anciens commerces

24 - AGENDA

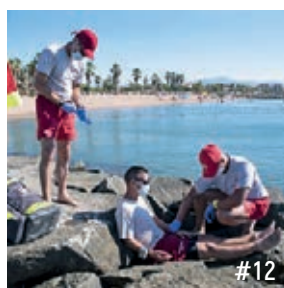
- Programme du mois de juin

26 - EXPRESSION

- Tribune de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale
- Tribune de la majorité municipale

6 - ACTUALITÉS

- Déconfinement : dernier(s) palier(s) avant décompression



7 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Natura-Tec : une entreprise de pointe au Capitou

8 - COMMERCE

- Attractivité commerciale : la Ville s'engage pour les professionnels



10 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du Circuit des métiers d'art

12 - SÉCURITÉ

- 7 juin, 9h, les kiosques s'animent, les plages ouvrent...
- Nettoyage des plages : les équipes dans les starting...

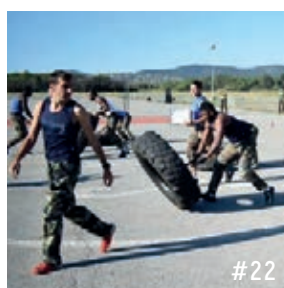


13 - DOSSIER

- Élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 : aux urnes citoyens !
- Double scrutin et double vote

17 - BRÈVES

- Remise en beauté pour la Porte d'Orée et l'aqueduc
- La médiathèque Villa-Marie dévoile son trésor patrimonial



 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledFrejus](https://twitter.com/VilledFrejus)

 [VilledFrejus](https://www.instagram.com/VilledFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directeur de cabinet :** Pierre BOUÉ - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Rédaction :** Sophie CECCHI, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA et Nadia RAMI - **Photos :** Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression :** Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro :** Juillet 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.

ÉDITO



“

Aux côtés de ses acteurs locaux depuis le début de la crise sanitaire, la Ville n'a pas relâché ses efforts afin que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles.

”

UN VENT DE LIBERTÉ

Alors que la France poursuit son déconfinement, la vie reprend petit à petit, et un vent de liberté souffle sur la ville depuis le 19 mai dernier, date à laquelle commerces, terrasses et lieux culturels ont rouvert. Une véritable bouffée d'oxygène pour tous les Fréjusiens. Aux côtés de ses acteurs locaux depuis le début de la crise sanitaire, la Ville n'a pas relâché ses efforts afin que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce cadre, la municipalité a acté la poursuite des exonérations de redevances d'occupation du domaine public pour les restaurants et les établissements de débits de boissons qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative depuis octobre dernier. En outre, nous avons donné aux restaurateurs la possibilité d'agrandir leurs terrasses afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur. Ainsi, 40% d'entre eux vont pouvoir en bénéficier jusqu'à la fin du mois de juin. Nous faisons tout, dans la mesure de nos possibilités, pour les accompagner.

Ce mois marque aussi le début de la saison touristique. Lieux incontournables de l'été, les plages sont prêtes à accueillir Fréjusiens et vacanciers... en toute sécurité. Dès le 7 juin, les sauveteurs et secouristes prendront leurs quartiers d'été sur notre littoral dans le cadre de la surveillance des plages.

Après la baignade, place au sport. Celui-ci sera à l'honneur dès le 3 juillet, l'Amslf organisant son grand retour à cette date avec un rassemblement festif à la Base nature. L'occasion pour tous les Amsélistes de se retrouver pour un moment convivial. Désireux de vous adonner à une pratique sportive ? Vous pourrez découvrir toutes les nouveautés de 2021-2022 en avant-première. L'accès au sport pour tous, voilà le fil conducteur de la politique de l'Amslf.

Sport encore avec le retour de la course pédestre des "10 km de Fréjus" le samedi 19 juin en soirée. Une épreuve certes limitée à une jauge de 500 concurrents, mais qui ne nous fera pas boudier notre plaisir.

Moment phare de la démocratie, les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin. Avec le dossier qui leur est consacré, vous connaîtrez tous les détails de cette convocation citoyenne ainsi que les règles qui y sont attachées. Et si toutefois vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à la procuration.

Espérant que cette pandémie soit derrière nous, je souhaite à chacun de profiter de cette période qui s'ouvre, d'être émerveillé par tout ce qui rayonne et éblouit car « *jamais les crépuscules ne vaincront les aurores* », selon les mots de Guillaume Apollinaire.

David Rachline
Maire de Fréjus

COMMÉMORATIONS



Une cérémonie s'est tenue le 21 avril dernier en mémoire d'Albert Einaudi, résistant fréjusien. Assassiné par la Gestapo, son corps fut retrouvé le 24 avril au bord de la RN7 en direction des Adrets. David Rachline salua dans son allocution « *la mémoire d'un brave parmi les braves* », et exhorta les jeunes générations à s'inspirer de son esprit de résistance.

À l'occasion de la Journée nationale du Souvenir et de la Déportation qui se tient chaque année le dernier dimanche du mois d'avril, David Rachline, a rendu un vibrant hommage aux victimes et héros de la Déportation. Les associations patriotiques, l'association culturelle israélite et de nombreux anonymes s'étaient rassemblés pour assister à cette commémoration au Mémorial de la Résistance.

Dans un esprit de ferveur, élus, militaires et associations patriotiques se sont donné rendez-vous le 8 mai au monument aux Morts, place Agricola, pour commémorer la Victoire de la Seconde Guerre mondiale. Lors de son allocution, le maire de Fréjus a rappelé que, « *chaque jour, nos forces armées défendent ce que nous avons de plus cher, la liberté* ».



ARCHÉOLOGUES EN HERBE SUR LES TRACES DES ROMAINS

Dans le cadre d'actions éducatives, des visites de chantiers archéologiques sont proposées aux enfants scolarisés à Fréjus, comme ici sur la fouille Sainte-Croix. Les jeunes jouent les archéologues en herbe aux côtés de guides-conférenciers spécialisés. Ils ont pu découvrir des urnes en verre, céramiques et restes de monuments funéraires.

Ces visites font le lien avec des projets éducatifs sur la période Antique. Les sujets sont abordés avec une approche d'investigation pour découvrir l'architecture, le patrimoine et enrichir les connaissances.





LE BOXEUR GUS' TAMBA FÉLICITÉ PAR LE MAIRE

Le maire de Fréjus, David Rachline, l'adjoint au sport, Patrick Perona, et le conseiller municipal délégué au sport de haut niveau, Fabien Roux, sont venus féliciter le boxeur Gustave Tamba, au sein de son centre d'entraînement de Villeneuve.

« Je vous félicite une nouvelle fois. Vous avez fait rayonner le sport fréjusien », a souligné le premier magistrat.

"Marvelous" Gus', licencié à l'AMSLF, a obtenu, en mars dernier, un 3^e titre de champion de France dans la catégorie des super-moyens. Il est devenu à cette occasion le plus grand boxeur de l'AMSLF et l'un des plus beaux palmarès de l'association multisports fréjusienne.

ALSH : SENSIBILISATION AUX GESTES DE 1^{ER} SECOURS

Dans le cadre de sa mission de prévention et sécurité, le service municipal éponyme, placé sous la responsabilité de Julien Marlière, est intervenu durant les vacances scolaires de printemps auprès d'enfants fréquentant les ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) de la Ville, enfants de niveau CM2.

Matthieu Minerbe et Rodolphe Progorely, moniteurs PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) et prévention-sécurité-incendie, ont ainsi prodigué une sensibilisation aux gestes de premier secours à des enfants du centre Kerjean. Répondant en ce sens « à une demande de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation », explique ainsi Julien Marlière, et une initiative amenée à se renouveler sur d'autres temps périscolaires.



LES CHAMPIONS DE PÉTANQUE À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Les enfants de l'école élémentaire Paul Roux, rencontraient le 26 avril dernier, en lien avec le Fréjus International Pétanque, les grands champions de la discipline Dylan ROCHER, Henry LACROIX, Stéphane ROBINEAU.

DÉCONFINEMENT :

dernier(s) palier(s) avant décompression



Depuis plus de quinze mois maintenant, la France vit au rythme du Covid. Qui s'est, non invité dans nos vies, mais bel et bien imposé dans celles-ci. Fichu virus qui décide de nos sorties, de nos pratiques, de nos conditions de travail, bref, de notre vie.

Ces dernières semaines, les statistiques se teintent peu à peu d'espoir(s). Chaque jour un peu plus de baisse avec, en filigrane et au fil des semaines qui arrivent, ces paliers de déconfinement qui nous projettent un peu plus vers l'été, vers la liberté. Comme ces plongeurs qui, pour éviter la pression accumulée dans leur corps et leurs voies sensorielles au fil de leur descente vers les profondeurs, se doivent, lors de la remontée, d'observer des paliers d'attente et de décompression dans leur retour vers la surface.

DEPUIS LE 19 MAI...

Dans notre cité, au regard des mesures inhérentes mises en place par le gouvernement, les lieux recevant du public rouvrent progressivement

pour le plus grand plaisir des Fréjusiens et des visiteurs.

Hors les bars-restaurants, lieux et événements culturels, animations sportives, largement évoqués au fil des pages de ce magazine, attardons-nous sur des activités de tous les jours qui passent dans les filets de l'actualité.

Depuis le 19 mai, les activités sportives ont repris pour tous les mineurs en intérieur suivant toujours le même protocole sanitaire. Pas d'évolution immédiate encore pour les adultes - hors sportifs professionnels et de haut niveau, publics porteurs de handicap (avec attestation médicale) peuvent pratiquer leur activité dans les établissements couverts (salles et piscines). L'ensemble des activités en extérieur dans les équipements déclarés de plein air demeure en revanche autorisé. À partir du 9 juin, les activités sportives reprendront pour tous les publics en intérieur dans les établissements sportifs (salles et piscines) dans le respect des protocoles

sanitaires et d'une jauge d'accueil.

Pratique également permise pour les sports de contacts en plein air.

Depuis le 19 mai, côté culture, musées et monuments de Fréjus ont rouvert aux horaires habituels de la saison estivale, du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Ils sont fermés les lundis et jours fériés. Ainsi, l'amphithéâtre, le musée archéologique, le musée d'Histoire locale accueillent le public dans le respect des jauges et des règles sanitaires en vigueur. Ce dernier accueillera même une exposition spécifique dans la cadre des 30 ans de l'association *Les Amis du Pays de Fréjus* (voir encadré).

Quant au musée archéologique, venez découvrir la mosaïque de la panthère et la restitution holographique du casque de Minerve.



Le nouvel accueil de l'Office de tourisme

Et pour orienter tout un chacun dans sa (re)découverte de la ville, l'Office de tourisme vous accueille à nouveau depuis le début mai dans son écrin de la place Clemenceau et son nouvel accueil réaménagé façon *Apple Store*. Sans oublier les visites commentées dans le cadre de "Rendez-vous à Fréjus, ville d'art et d'histoire", programme orchestré par le guide-conférencier Philippe Cantarel et le service Archéologie et Patrimoine de la ville !

L'association "Les Amis de Fréjus" fête ses 30 ans

À l'occasion des 30 ans de l'association *Les Amis du Pays de Fréjus*, une exposition dédiée à cet anniversaire verra le jour au musée d'Histoire locale à partir du 18 juin. Découvrez les grands moments qui ont jalonné cette période (1989-2020) au travers de photos et de textes, mais aussi de multiples dons. Passionnés par le patrimoine fréjusien, les bénévoles de l'association feront ressurgir ce passé à travers un assemblage de souvenirs qui suscitera sans nul doute une vraie émotion.



NATURA-TEC : une entreprise de pointe au Capitou

Créée en 2012, Natura-Tec fait partie du groupe APG, entreprise familiale oléo-chimique spécialisée dans la chimie verte et les micro-algues. Dirigée par George Rosson, Natura-Tec a développé son activité, passant de 3 à 12 salariés, de 649.000 € de chiffre d'affaires à près de 7 M€ en 2020. Basée au Capitou, Natura-Tec fait partie de ces entreprises qui font la fierté de Fréjus.

Toujours en quête d'innovations, l'entreprise est en mesure de fournir non seulement la matière première aux plus grandes marques de cosmétiques, mais aussi de proposer les formules qui leur permettront de créer leur propre produit. Un moyen de gagner en rapidité pour le client et d'accroître un peu plus sa satisfaction.

« Natura-Tec est à la pointe de la recherche technologique, puisque c'est un laboratoire qui permet à de grands groupes de se servir de l'intelligence industrielle et de recherche au travers d'un laboratoire comme celui-ci. Pour une ville comme Fréjus, c'est capital d'avoir une entreprise de cette envergure. Nous sommes dans la recherche en matière de chimie. Elle apporte une activité différente dans cette

technopole où il y a un mélange d'activités », précise Gérard Charlier de Vrainville, adjoint au maire en charge de l'attractivité du territoire et vice-président de la CAVEM. Avant d'ajouter, « dans le cadre de la dynamisation du territoire, il est très important d'avoir des entreprises de pointe pour faire venir les jeunes sur la Côte d'Azur et créer des emplois. »

Soucieuse des enjeux environnementaux, Natura-Tec souhaite investir sur des terrains à l'échelle de l'agglomération, pour y réaliser des plantations et développer de nouveaux produits naturels. « On va essayer de trouver ces terrains pour que la société puisse se développer localement », insiste Gérard Charlier de Vrainville.

« L'idée, c'est de valoriser le territoire, d'être plus autonomes. Nous défendons le concept du "kilomètre zéro" pour ne pas aller chercher des matières premières à l'autre bout de la planète, déclare le directeur général, George Rosson. En parallèle, il s'agit de montrer que notre territoire a une valeur ici mais aussi à l'international. »

Les marchés sont en très forte demande pour avoir des matières premières avec une traçabilité de toute la chaîne jusqu'à l'arrivée

chez le fabricant de cosmétiques.

Acteur important de l'industrie cosmétique, Natura-Tec offre des alternatives végétales aux silicones synthétiques, répondant ainsi aux tendances actuelles de la "clean beauty", du veganisme et de la cosmétique minimaliste.

George Rosson explique : « la matière première naturelle est comparable à un sac en papier qui va pénétrer la peau et la nourrir. Quant aux produits synthétiques, ils vont créer une barrière entre la peau et l'ambiance extérieure, avec des conséquences négatives au niveau dermatologique ».



ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE :

la Ville s'engage pour les professionnels



Réouverture des terrasses de vos restaurants préférés, couvre-feu repoussé à 21h en ce mois de juin... Un vent de liberté souffle sur Fréjus et la Ville accompagne la reprise économique, ses commerçants et ses restaurateurs pour le plus grand plaisir des consommateurs !



« Voulez-vous la carte des desserts ? » [...]

Les serveurs sont à pied d'œuvre pour servir les clients sur les terrasses des restaurants de Fréjus. Et quel bonheur pour chacun de retrouver l'effervescence en ville ou sur le bord de mer, de prendre le temps de profiter de repas conviviaux.

Depuis le 19 mai, Fréjusiens et premiers touristes jouissent de la réouverture des commerces et terrasses, et ce, jusqu'à 21h. Dès le 9 juin, les cafés et les restaurants pourront vous accueillir jusqu'à 23h et en intérieur. Aussi, la fin du mois (30 juin) devrait être marquée par la fin du couvre-feu. Des étapes clés pour la commune, ville côtière et touristique où la reprise économique est fortement attendue. Consciente de cet enjeu, la municipalité a déployé de nombreuses actions pour soutenir les professionnels. Tour d'horizon de ces mesures.



Une seule et unique association de commerçants pour fédérer projets et consommateurs

Le service commerce, sous l'impulsion de son élu Christelle Plantavin, a pris l'initiative de fédérer les commerçants en réseau via une unique entité, **l'Association des Commerçants de Fréjus**. « Les associations sont invitées à converger désormais pour travailler au sein d'une même union sans pour autant perdre leur identité », détaille l'adjointe au commerce et à l'artisanat. Cette nouvelle association bénéficiera aussi aux clients qui pourront disposer d'animations commerciales organisées ou encore de promotions diverses.

Rejoignez l'association

« L'ASCOF est sur le point de se créer. Nous serons là pour l'accompagnement administratif et juridique, complète Christelle Plantavin. Suite à la crise sanitaire, chacun s'est rendu compte que l'union fait la force. » Dans cette optique, la municipalité lance un sondage destiné aux commerçants. Vous allez pouvoir jouer un rôle au sein de cette association : membres actifs, bénévoles, mécènes... Sous quel type de statut voulez-vous vous inscrire ?

Inscrivez-vous en flashant ce QR code ou rendez-vous sur le site internet ville-frejus.fr

Exonération des droits de terrasses

Depuis le 20 mai et ce jusqu'à la fin du mois, le Maire, David Rachline, a acté la prolongation de l'exonération de redevances d'occupation du domaine public mise en place depuis l'an dernier.

Une mesure qui concerne les restaurants et les établissements de débits de boissons (bar, cafés) qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative. Un allègement de charges non négligeable pour

les professionnels fortement impactés par la fermeture de leurs établissements depuis le début de la crise sanitaire.

Terrasses : possibilité d'extension gratuite pour les restaurateurs

En complément des exonérations, le premier magistrat a souhaité donner aux restaurateurs la possibilité d'agrandir leurs terrasses, en tenant compte des contraintes de terrain. 40 % d'entre eux vont pouvoir en bénéficier, côté centre-ville et Fréjus-plage. Cette éventualité est concédée gratuitement jusqu'à fin juin. Une décision prise en concertation avec l'Union des Métiers et des

Industries et de l'Hôtellerie (UMIH). Un dispositif qui permet aux restaurateurs de respecter le protocole sanitaire en vigueur, soit des tables composées au maximum de 6 personnes et une distanciation entre les tables. Dans ce cadre, des agents municipaux dédiés étudient la faisabilité de l'extension en prévision de la réouverture progressive des terrasses.

« L'objectif est de donner immédiatement la visibilité nécessaire aux professionnels », précise Sandrine Piou, chef du service commerce.

Tél. Service commerce : 04 94 51 67 57
info.commerce@ville-frejus.fr

L'effervescence des marchés fréjusiens

Avec ses 6 kilomètres de marchés par semaine, Fréjus est appréciée pour ses marchés en journée ou nocturnes. C'est ce qui est ressorti d'une étude commerciale, réalisée par un cabinet d'experts - commandité par la CAVEM - auprès des citoyens de l'agglomération.



La commune compte 9 marchés, 3 marchés nocturnes dont un dans l'écrin exceptionnel de Port-Fréjus.

"Les soirées de Saint-Jean", initiées l'été dernier, font aussi leur retour sur le principe également de marché nocturne, tous les jeudis de 16h à 21h, sur le quartier de l'Estérel à Saint-Jean de Cannes.



Brocante vintage : avis aux amateurs

Avis aux chineurs et collectionneurs, une **brocante vintage** s'installe dans le centre-ville tous les premiers et troisièmes jeudis du mois en période estivale (de juin à septembre), et chaque premier jeudi du mois en période hivernale. Cette manifestation supplémentaire, initiée par la Ville, vient renforcer l'attractivité économique autour des commerçants et restaurants dans le cœur historique.

Le 17 juin marquera le lancement de la première soirée. Livres, antiquités, produits d'exception sont à découvrir...

La brocante vintage sera associée à l'événement "Apéro'Art", organisée par la Ville avec les artistes du Circuit des métiers d'art. Ces derniers pourront en profiter pour sortir leurs œuvres et les valoriser auprès du public autour d'un moment convivial.

Aide numérique aux commerçants

Initiée par la municipalité, la plateforme numérique "Acheter local à Fréjus" est une véritable place de marché et permet aux commerçants de vendre. Mais elle est aussi devenue un moyen de promotion et d'animations commerciales qui fédère professionnels et consommateurs.

Afin de développer le service de proximité avec ses commerçants, la Ville s'appuie sur le "dispositif tremplin" cofinancé par la Ville et l'État. Ce dernier permet à la collectivité de s'appuyer sur deux jeunes gens de moins de 26 ans qui remplissent le rôle de coach numérique auprès des commerçants

dans leur passage à la digitalisation sur la plateforme. En échange de quoi, les jeunes bénéficient d'une expérience professionnelle au sein d'une collectivité.

À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association "Villes et Métiers d'Art" depuis 1992. Elle s'est ainsi investie dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire, et mène une politique de valorisation à travers son Circuit des métiers d'art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ils sont une quarantaine d'artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique.

Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville inaugure la "Maison des Arts", une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit. Situé place Paul-Vernet, cet espace a pour objectif de renforcer sa notoriété et son impact culturel local.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine de la cité romaine en 2020, *Fréjus le Magazine* vous propose au fil de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie économique et culturelle de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”



Brice COSSU et Alexis SENTENAC

Débordant d'imagination et de créativité, Brice Cosсу et Alexis Sentenac, membres du Circuit des métiers d'art depuis 2019, dévoilent leur univers coloré et fantastique au travers de leurs bandes dessinées.

Brice COSSU : Après une formation en arts appliqués, Brice Cosсу devient auteur de bande dessinée en 2006. « Grand fan de manga, je voulais faire un récit d'aventure avec de l'humour. C'est comme ça que j'ai commencé par faire les Enquêtes du Misterium, ce qui m'a permis d'entrer en contact avec Olivier Bocquet, le scénariste avec qui je travaille sur FRNCK actuellement, une série tout public aux éditions Dupuis. Je suis en train de dessiner le 3^e tome », déclare Brice.

Franck, orphelin âgé de 12 ans, décide de partir à la recherche de ses parents et voyage tellement loin qu'il va remonter le temps et finir à la préhistoire. « Le cœur de cible, ce sont les 8-10 ans mais cela reste une BD tout public. C'est vraiment le récit d'aventures qui plaît bien et que l'on a envie de suivre », précise l'auteur.

Alexis SENTENAC : Diplômé d'une école de graphisme publicitaire à Nice, la vocation d'Alexis a émergé vers 14-15 ans, mais redoutant de ne pas pouvoir gagner sa vie avec ce métier, il s'oriente d'abord vers le graphisme publicitaire. Travaillant le dessin à ses heures perdues et au fil des rencontres, Alexis signe un contrat fin 2005. C'est ainsi qu'il réalise son premier bouquin, un récit de science-fiction, "Les Hydres d'Arès" (éditions Delcourt). « Quand est venu le moment du deuxième tome de la trilogie, j'ai abandonné mon métier de graphiste pour me mettre à la BD à plein temps », précise-t-il. Actuellement, Alexis termine une trilogie de science-fiction et d'adaptation, intitulée Noô et adaptée d'un roman de 1977 de Stefan Wul. « Je travaille sur le tome 3 pour lequel je réalise les dessins et les couleurs. Cette BD s'adresse à un public ados-adultes », souligne le dessinateur.

Projets en commun

Appréciant le jeune public, Brice et Alexis ont animé des ateliers en 2019. « Nous avons créé une carte de Noël façon bande dessinée à laquelle ont participé des enfants. Cela avait très bien marché. J'aime beaucoup le public scolaire car ils sont très intéressés », s'enthousiasme Brice.

En plus de leurs projets individuels, Brice et Alexis essaient toujours de mener un projet commun en parallèle. « On a travaillé ensemble sur Carthago, une série de bande dessinée fantastique, mais aussi sur Spirou en 2018 avant de nous attaquer à Goldorak où nous nous sommes occupés du dessin tous les deux. Nous avons des références communes et nos dessins ont tendance à converger », déclare Brice. Quant à Alexis, il ajoute avec fierté, « Goldorak, c'est le projet d'une carrière. La BD doit sortir en octobre 2021 ».

Brice COSSU et Alexis SENTENAC - Cabs Atelier
9, rue Castelli - cabsatelier.cossu@gmail.com
cabsatelier.sentenac@gmail.com



Gérard HAUTOT, du rêve éveillé à la peinture

Membre du Circuit des métiers d'art depuis 2002, Gérard Hautot est un ancien charcutier devenu peintre à la suite de trois rêves qui ont dessiné sa vocation actuelle. Autodidacte, il a également fait de la sculpture sur saïndoux dans sa jeunesse.

Une destinée singulière

Arrivé à Fréjus en 1985, Gérard Hautot tenait d'abord un restaurant. Quand son épouse est tombée malade, il a dû arrêter. « Je l'ai épaulée, je l'ai aidée à se reconstruire et je pense que j'ai dû être récompensé par la Providence », déclare-t-il.

La vocation de Gérard Hautot commence à l'automne 1999, quand il fait trois rêves éveillés qu'il met en application : « dans le premier, j'ai vu de la peinture bleue. Quinze jours après, dans une deuxième vision, quelqu'un m'a pris la main et m'expliquait comment il fallait faire ». À Noël cette même année, « j'ai pris du carton glacé, j'ai mis de la peinture bleue sur un couteau et d'un seul coup c'est parti, comme une écriture automatique », précise l'artiste. Ainsi, ses premiers tableaux ont vu le jour en 2000. « À l'époque, je ne contrôlais pas ma main et faisais beaucoup de croix. Trois mois après, mon père est décédé », ajoute-t-il.

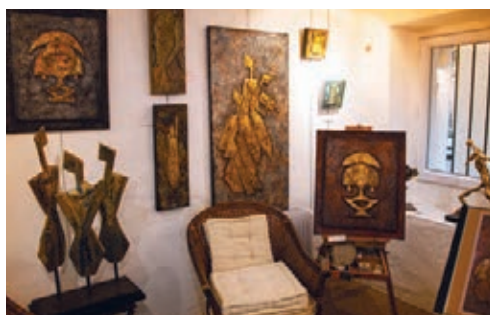
Des toiles empreintes de mysticisme

Réalisant ses œuvres uniquement au moyen d'un couteau à peindre, Gérard Hautot a réalisé le visage de Saint-Jean-Baptiste, puis de Jupiter, roi des dieux et des hommes dans la mythologie romaine, mais pas seulement. Ces œuvres à la peinture bleue (à l'huile) et au couteau, signées "GH de B", se démarquent par un style unique. « Si l'on regarde de près, on remarque plein de personnages et on pourrait même penser à des émaux. Chacun voit ce qu'il a envie d'y voir. Il y a une histoire dans ces tableaux », détaille l'artiste.

Sensible à l'irrationnel, ses toiles sont empreintes de mysticisme. Invité à Paola (Italie) en 2007 pour participer à une exposition avec deux autres artistes du Circuit des métiers d'art, Gérard Hautot peint Saint-François de Paule. Un peu plus tard, apparaît sur le tableau la tête de l'agneau "Martinetto", qui avait appartenu au Saint.

Par ailleurs, l'artiste peint aussi des tableaux à fort relief sous le nom "ZARO", aux empâtements décoratifs, mélangeant trois composants : la poudre de marbre, du quartz et un liant. Cette matière est très spéciale. « J'ai mis un an à trouver ce produit », déclare-t-il fièrement, avant de préciser que les finitions de certaines toiles sont réalisées à la feuille d'or. Laissez-vous inspirer par les toiles de ce peintre qui regorgent de mystères !

Gérard HAUTOT - Atelier Saint-Pierre
31, place des Consuls
Tél. 06 07 08 57 02
Mail. ghautot@orange.fr



Josso, l'âme de Philippe Gallego souffle sur son atelier

Sophie Petiteau, alias "Josso" est devenue le digne successeur de Philippe Gallego, créateur du célèbre Hermès en bronze, qui nous a quittés il y a deux ans. Membre du Circuit des métiers d'art à la reprise de son atelier, Josso perpétue son souvenir tout en se démarquant par la singularité de ses œuvres.

Sur les traces de Philippe Gallego

Aujourd'hui fondeur d'art et sculpteur sur bois, Josso était infirmière jusqu'à sa retraite. Alors qu'elle continuait à exercer son métier, l'artisan en herbe se formait en parallèle à la sculpture. « J'ai commencé par une formation de sculpteur sur bois à l'École supérieure d'ébénisterie d'Avignon en 1998. Pendant 10 ans, je sculptais la nuit tout en poursuivant mon activité d'infirmière », précise Josso, avant d'ajouter : « quand la clinique où je travaillais a fermé, j'ai eu la possibilité de faire une formation en fonderie d'art à l'atelier 960 à Carcès, où j'ai rencontré Philippe Gallego ».

Josso poursuit : « de Philippe, me reste son sens de l'humour, voire de la dérision. Un jour, j'ai lu sur sa porte : "Le CAC40 joue avec vos nerfs ? Votre chien a des puces et ne vous le dit pas ? Vos enfants sont persuadés de ne pas vous ressembler une fois adultes ? Votre conjoint est secrètement fan de Chantal Goya ? Rien n'est perdu, sachez qu'une œuvre d'art vous sera toujours fidèle" ».

Formée par Laurent Inquibert, meilleur ouvrier de France, Josso se rend compte que le bronze et le bois s'allient parfaitement ensemble. « C'est ainsi que je travaille le bois, coule certaines pièces en bronze, d'autres en aluminium, et réalise des pièces qui peuvent être un mélange de tout. » Son travail est en constante évolution. « L'avantage de la fonderie, c'est que c'est très varié. Je vais travailler un peu la cire, faire des moules, de la ciselure, et toucher à plein de matériaux en même temps », conclut-elle.

Amusez-vous avec les caricatures !

Toutefois, « la base de mon travail, c'est la caricature », insiste l'artiste. Réalisant des personnages en bronze, « j'essaie de faire en sorte qu'ils interagissent entre eux, c'est pourquoi je ne mets pas de socle pour qu'ils bougent. Ainsi, chacun peut les disposer comme il veut en fonction de son état d'esprit ». C'est aussi une invitation au jeu, comme le fait sa petite-fille qui n'hésite pas à manipuler ces bonhommes au gré de ses envies.

Sophie PETITEAU "Josso" - Atelier Vert de Gris
81, rue de Beausset
Tél. 06 47 41 51 89
Mail. petiteausophie@hotmail.fr



7 juin, 9h, les kiosques s'animent, LES PLAGES OUUVRENT...



Juste avant l'ouverture officielle des postes de secours le 7 juin, l'ensemble des secouristes de la promotion 2021 ont pris part fin mai-début juin au traditionnel "stage mer", avec mise en pratique en situation [photo Archives]

Plus encore que d'habitude, plus encore même que l'année dernière, l'été est attendu, son arrivée synonyme d'espoir(s). Celui, à tout le moins d'une période de répit, d'un retour aux sources, d'un retour au travail et à la saison touristique tellement importante et vitale à Fréjus.

Et la plage ?!... À Fréjus toujours, l'envie est grande de pouvoir poser sa serviette, s'adonner au farniente, aller tremper les pieds (et plus encore) dans l'eau. À ce titre, voir les kiosques des nageurs sauveteurs s'animer participe de ce retour à la "vraie" vie. Ce sera le cas dès le **lundi 7 juin**, date officielle de la saison de surveillance des plages (fermeture le 19 septembre).

Quelques jours après avoir bouclé le "stage mer" (cinq jours en situation à peaufiner tous les gestes techniques), la promotion 2021 (65 sauveteurs entre pompiers professionnels, volontaires, saisonniers),

prend donc ses quartiers d'été sur sept des huit postes actifs sur le littoral fréjusien, l'ouverture du poste Argens étant décalée comme à l'habitude (effective le 12 juin).

Comme chaque année, sept postes sont en effet opérationnels dès ce lundi 7 (9h -> 19h) :

- > **Sablettes, République, Capitole**
sur le secteur Fréjus-plage,
- > **Port-Fréjus et PC-plage Dominique-Barbé**
sur le secteur Base nature,
- > **Esclamandes et Galiote**
sur le secteur Saint-Aygulf
(Argens à partir du samedi 12 juin).

Contact PC-plage Dominique-Barbé :
Tél. 04 94 51 43 54

NETTOYAGE DES PLAGES : les équipes dans les starting...

Pour le service "Nettoyage des plages" au sein de la Direction des interventions techniques en mairie de Fréjus, l'heure est également à la grande saison. Si le service est assuré chaque jour de l'année, dans un cadre "raisonné", ce dispositif présuppose de façon induite une fréquence moindre des interventions.

Un nettoyage est ainsi assuré à raison de deux passages/jour [samedis, dimanches et jours fériés compris] par la douzaine d'agents, salariés à l'année. « *Paradoxalement, en cette période de Covid et de confinement, nous avons plus de déchets, augmentation entre autres due aux sacs et sachets de repas à emporter* », confie le responsable de la DIT, Alban Caranta.

Non pas que les gens fassent là preuve d'incivisme, simplement les poubelles se remplissent plus rapidement et nécessitent donc d'être vidées plus souvent...

NETTOYAGE MÉCANISÉ ET MANUEL

Sont concernées dans ce cadre Fréjus-plage, la Base nature, Saint-Aygulf (nettoyage mécanisé) et bien évidemment les calanques et le chemin des Douaniers sur le quartier de Saint-Aygulf (nettoyage manuel).

« *Huit agents sont en charge du nettoyage mécanisé, poursuit Alban Caranta, auxquels viennent s'ajouter sept saisonniers sur l'été.* »

Cadence et fréquence du nettoyage augmenteront bien sûr à mesure que l'on s'approche du temps fort de la saison, les mois de juillet et août.

« *D'octobre à mi-juin par exemple, la cribreuse ou encore le tractopelle interviennent à raison de deux passages/semaine. En pleine saison, ils passent une fois par jour.* »

Pour que chacun, Fréjusien(s) ou touriste(s) puisse profiter de plages et de rivages parfaitement propres...



République Française

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 :

AUX URNES CITOYENS !

Les élections régionales et départementales arrivent (enfin) !

Après des semaines de perturbations dans la tenue des élections en raison de la crise sanitaire, il a été décidé par décret le 5 mars de déplacer ces élections à la fin du mois de juin. Les dimanches 20 et 27 juin, vous serez amenés à voter deux fois, pour ces deux scrutins très encadrés par les mesures sanitaires.

2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Double scrutin et double vote

Ces deux élections ont lieu en même temps, pour autant leurs issues respectives sont très différentes. Il s'agira de constituer d'une part, le Conseil régional et d'autre part, le Conseil départemental. Deux collectivités aux compétences diverses et variées. **Mais alors, quels sont les rôles de ces deux assemblées ? De quelle façon se composent-elles ? Comment influencent-elles le quotidien des administrés ? Nous répondrons à toutes vos questions dans ce dossier.**

LE RENOUVELLEMENT DES DEUX ASSEMBLÉES

Cette année, ces deux élections, pourtant bien différentes, auront lieu **en même temps**. Il s'agira du **dernier scrutin national** avant celui de l'élection présidentielle de 2022.

Le conseil régional est composé d'un président élu par les conseillers régionaux à la majorité absolue lors de la première séance du nouveau conseil régional, d'une commission permanente constituée par le président, les vice-présidents et quelques conseillers régionaux et les conseillers régionaux élus au suffrage universel **tous les six ans**.

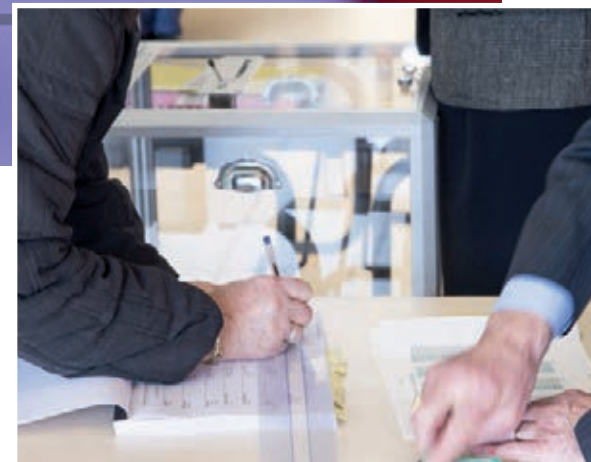
Le conseil départemental, anciennement appelé Conseil général, est composé d'un président, d'une commission permanente composée des vice-présidents et des conseillers départementaux élus au suffrage universel **tous les six ans**.

LE MODE DE SCRUTIN

Pour les élections régionales :

Pour les **élections régionales**, il s'agit d'un scrutin de liste mixte à deux tours, avec représentation proportionnelle et prime majoritaire à la liste arrivée en tête. Ces listes sont départementales et regroupent autant de colistiers que le nombre de sièges existants au conseil régional (123 sièges). Cette configuration par listes départementales permet de garantir **une représentativité équitable des territoires** au sein de l'assemblée.

Si une des listes recueille plus de 50 % des suffrages au premier tour, elle bénéficie d'une prime lui garantissant un quart des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis selon les règles de la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 %, y compris la liste arrivée en tête.



Si aucune liste n'atteint la majorité absolue, il y aura un second tour entre les listes qui auront recueilli au moins 10 % de suffrages exprimés. Dans ce cas de figure, les listes ayant obtenu entre 5 et 10 % sont autorisées à organiser des fusions de listes. À l'issue de ce second tour, la liste arrivée en tête obtient un quart des sièges, et le reste des sièges est réparti selon le score des autres listes.

Pour les élections départementales :

Pour les **élections départementales** le mode de scrutin est très différent. Il s'agit d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Il y a donc un **binôme de candidats paritaire** afin de garantir la parité au conseil départemental. Si un des binômes candidats obtient plus de 50% des suffrages, il est élu dès le premier tour. Si ça n'est pas le cas, un deuxième tour est organisé pour les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des suffrages. Le binôme arrivé en tête remporte l'élection.

Quel est le rôle de ces deux assemblées ?

LA RÉGION



18 régions
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET FORMATION

- innovation
- aide aux entreprises
- orientation
- formations professionnelles



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- mobilités interurbaines
- gares



ENVIRONNEMENT

- développement durable
- gestion des déchets
- énergie



ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

- lycées
- langues régionales
- recherche et innovation
- pratique sportive

LE DÉPARTEMENT



101 départements
4 108 conseillers départementaux élus pour 6 ans



SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

- personnes âgées
- aide sociale à l'enfance
- handicap



AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- protection des espaces naturels
- voirie départementale
- SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)



ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

- collèges
- sauvegarde du patrimoine
- bibliothèque de prêt
- infrastructures sportives
- musées départementaux



Le rôle du conseiller régional

Les régions ont des compétences bien définies. Que cela soit en matière de développement économique, de formation, d'aménagement du territoire, de transports, de formation professionnelle, de gestion des déchets les régions interviennent dans bien des domaines. Les régions ont aussi la charge de s'occuper des lycées.

Les élus régionaux sont donc amenés à s'exprimer sur un certain nombre de problématiques qui touche au quotidien des habitants de la région. Accompagnement de l'Etat dans les missions de sécurité, aide aux petites et moyennes entreprises, insertion des jeunes dans la vie professionnelle : les conseillers régionaux mettent en place la politique de la région dans tous ces domaines.



Le rôle du conseiller départemental

Les départements ont eux aussi des compétences bien définies. Ils prennent des décisions dans le domaine de l'action sociale, l'enfance, le handicap, la politique des séniors mais aussi dans la politique d'attribution du RSA, la gestion de l'eau, de la voirie et de l'équipement rural. Le département est en charge de la gestion des collèges.

Les élus départementaux anciennement appelés conseillers généraux sont donc amenés à s'exprimer sur un certain nombre de problématiques comme l'accessibilité des personnes en situation de handicap, l'aide aux séniors, l'action culturelle (bibliothèques, musées, archives).

INFORMATIONS pratiques

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h le dimanche 20 juin pour le 1^{er} tour, et aux mêmes horaires le dimanche 27 pour le 2nd tour.

Pour pouvoir voter il faut réunir plusieurs critères :

- Être de nationalité française
- Être âgé de plus de 18 ans
- Jouir de ses droits civiques et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales

Ce scrutin, à la différence du scrutin municipal, n'est pas ouvert aux ressortissants européens.

Vous serez amenés à voter pour une liste départementale pour les élections régionales et pour un binôme pour les élections départementales.

Les élections départementales, anciennement appelées cantonales, présentent des candidats par Cantons. À Fréjus il existe deux cantons : le canton Fréjus qui représente 32 des 42 bureaux de vote existants et le canton Saint-Raphaël qui représentent 10 bureaux de vote.

À SAVOIR :

Suite à la destruction de l'école des chênes les bureaux de vote 06, 07, 08, 09 et 40 sont maintenant situés dans le Pôle Enfance situé au 460 avenue du XV^{ème} corps.

Quelques conseils avant d'aller voter :

Pour voter, il est impératif de se munir d'une pièce d'identité :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).
Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Il est recommandé de venir muni de sa carte d'électeur car celle-ci fait mention du n° du bureau dans lequel l'électeur est inscrit.

! COVID 19

Les mesures prises dans les bureaux de vote

Les élections ont lieu dans un contexte particulier puisque malgré l'avancée de la vaccination et le recul de l'épidémie, les gestes barrières resteront une nécessité dans les bureaux de vote.

Les membres des bureaux de vote seront donc préparés pour accueillir le public en toute sécurité à l'occasion du vote (3 électeurs par bureau).

Vote par procuration :

Les modalités concernant les procurations ont été modifiées pour le scrutin à venir. En effet, de nouvelles dispositions ont été prises. Les mandataires pourront, pour les élections Départementales et Régionales, par dérogation, prendre à leur nom deux procurations.

Pour établir une procuration, plusieurs possibilités existent :

- Se rendre dans un commissariat de police nationale, une gendarmerie, un tribunal judiciaire, ou tout autre lieu accueillant du public désigné par l'arrêté préfectoral du 31 mars 2021.
 - Imprimer le formulaire par Internet, et se rendre dans un des lieux désignés précédemment, avec le formulaire rempli, et une pièce d'identité.
 - Une procédure dématérialisée a également été mise en place depuis peu. L'utilisateur a maintenant la possibilité d'effectuer une pré-demande, sur le site « maprocuration.gouv.fr », en s'enregistrant par l'intermédiaire de « franceconnect.fr ».
- Une fois la demande enregistrée, une référence à six chiffres et lettres sera transmise à l'utilisateur, il devra ensuite se rendre au commissariat, ou en gendarmerie, afin de faire enregistrer définitivement la procuration. Un lien a également été inséré sur le portail usager de la ville de Fréjus, dans la section Etat civil/Affaires générales, afin que la démarche soit facilitée.

REMISE EN BEAUTÉ

pour la Porte d'Orée et l'aqueduc

Après les fouilles avenue du XV^e Corps, qui ont permis de mettre au jour une nécropole, la direction de l'Archéologie et Patrimoine poursuit ses travaux, cette fois en partenariat avec le CNRS.

Dans le cadre du Programme Collectif de Recherche sur le port romain de Fréjus lancé en 2020, cofinancé par la Ville et le ministère de la Culture, une étude archéologique et géophysique a été menée par une équipe pluridisciplinaire, avec l'aimable accord des propriétaires du lieu, sur le site de la Porte d'Orée.

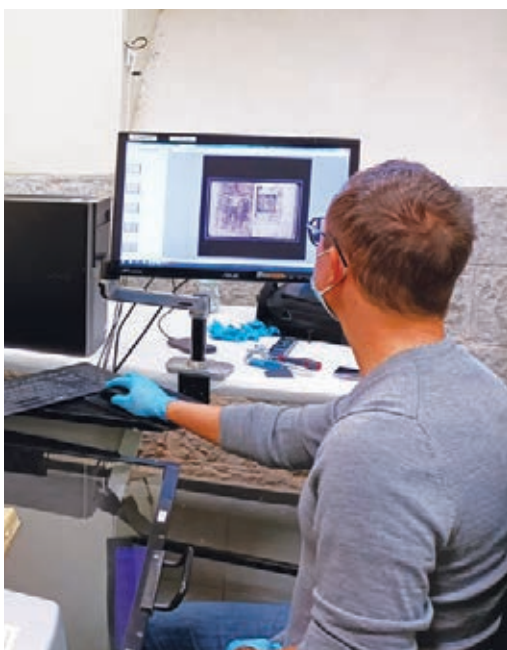
Ces vestiges, bien connus des Fréjusiens, correspondent à des thermes monumentaux donnant directement sur le port romain, lequel s'insère dans le vaste projet municipal de valorisation de ce site.

Véritable joyau marquant l'identité de Fréjus, l'aqueduc continue également sa remise en beauté. Dans le cadre de sa restauration initiée en 2016, une étude archéologique ainsi qu'une rénovation de l'une des arches conservées dans le parc de la Villa Aurélienne, s'étaleront jusqu'à la mi-juillet.



LA MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE

dévoile son trésor patrimonial



Le manuscrit le plus précieux des collections patrimoniales de la médiathèque, le *Sacramentaire à l'usage de Fréjus*, vient d'être numérisé (photo ci-contre) et mis en ligne par la société Arkhênum. Son histoire, liée aux confiscations révolutionnaires des biens du clergé et à la loi



de séparation des Églises et de l'État, a été peu étudiée.

Nous savons, par son analyse formelle et les rites liturgiques qu'il contient, qu'il a été réalisé entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle pour les chanoines de la cathédrale, ou du moins acquis

pour leur usage. Destiné au célébrant, ce livre de prières pour les messes et les sacrements compte 178 feuillets de parchemin rédigés dans une écriture gothique anguleuse et resserrée. Enfin, de nombreuses annotations marginales parsèment le manuscrit, témoignant de ses utilisations successives tout comme des évolutions de la liturgie.

Cette nouvelle ressource numérique facilitera la consultation du grand public et des chercheurs, tout en préservant le document original des manipulations et de l'exposition à la lumière. Elle vient compléter les collections déjà accessibles en ligne sur le site de la médiathèque : *Le traité d'hippologie* ou *Art du vétérinaire*, le journal *Le Var* et *l'Encyclopédie de la vie fréjusienne* de Marcel Foucou.



Retrouvez l'intégralité du manuscrit sur <https://bibnum.ville-frejus.fr/>



DERNIÈRE LIGNE DROITE JUSQU'AU 6 JUILLET pour les inscriptions aux activités périscolaires de la rentrée

Parents, pour un été serein, pensez à finaliser l'inscription de vos enfants aux activités périscolaires pour la prochaine rentrée. Dernière limite pour déposer le dossier, le 6 juillet prochain. Une échéance à ne pas manquer !

Pour qui ? Pour tous les enfants scolarisés souhaitant bénéficier des activités périscolaires (garderie du matin, restauration scolaire, accueils périscolaires du soir et du mercredi).

Quand ? jusqu'au **vendredi 6 juillet 2021**.

Comment ?

- **Pour la garderie et les accueils périscolaires :** l'inscription est renouvelée automatiquement d'une année sur l'autre.
- **Pour l'accueil du mercredi et des vacances et pour l'accueil périscolaire du soir en élémentaire** 4 documents sont à renouveler :

fiche de renseignements, avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, relevé de compte CAF et ASSURANCE Responsabilité Civile Habitation.

- **Pour la restauration scolaire, le renouvellement n'est pas automatique : l'inscription s'effectue pour chaque nouvelle rentrée scolaire par le biais d'un formulaire.**

NOUVEAU Le renouvellement d'inscription est désormais accessible de manière dématérialisée à partir de l'onglet Portail Usager sur le site Internet de la Ville.

Tout dossier complet remis avant le 6 juillet 2021 donne ouverture aux réservations sur le Portail Famille à compter du 2 août 2021 et jusqu'à 5 jours avant la date souhaitée.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités jusqu'à réception de la totalité du dossier.

ATTENTION :

- Les dossiers déposés après le 6 juillet seront traités dans l'ordre de réception et l'ouverture aux réservations en sera retardée d'autant.
- Les dossiers déposés après le 2 août donneront lieu à une majoration de la facturation des prestations concernées pour la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire.

Informations et formulaire disponibles sur la page d'accueil du portail famille : <https://mairie-frejus.accueil-famille.fr/maelisportail/module/home/>

Direction de l'Enfance et de l'Education (D.E.E.)

Le Florus Bât. C - Place Mangin - 83600 Fréjus
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Fermeture exceptionnelle le vendredi à 12h15 jusqu'au 9 juillet inclus.

Tél. 04 94 17 66 89

Portail famille : mairie-frejus.accueil-famille.fr

« Ruée vers l'eau » pour les accueils de loisirs de l'été

Après une année scolaire marquée par la crise sanitaire, l'assouplissement du protocole sanitaire permet aux accueils de loisirs municipaux de mettre cette année encore le « Cap vers l'été 2021 » sur le thème rafraîchissant de la « Ruée vers l'eau ». Au programme du jeudi 8 juillet au vendredi 27 août 2021, 7 semaines et demie de vacances ensoleillées et riches d'activités.

Gérés et animés par l'équipe des animateurs diplômés de la ville de Fréjus, les accueils de loisirs accueillent les jeunes Fréjusiens de 3 à 12 ans dans 8 établissements maternels et élémentaires dédiés. Ceux-ci y profitent d'une large palette d'activités culturelles, sportives, artistiques, ludiques et de saison, avec notamment des sorties nature, au bord de mer, en randonnée, etc.

En complément de cet accueil quotidien sont proposés 4 mini-séjours « Cap vers l'Aventure » de 3 jours et 2 **nuitées réservés aux enfants des accueils élémentaires âgés de 6 à 12 ans inscrits pour la période du séjour.**

Au menu de l'été 2021 : 1 séjour « Aventure » du 21 au 23 juillet au Logis du Pin à La Martre, 1 séjour « Les pieds dans l'eau » du 28 au 30 juillet au centre de vacances Fabregas à La Seyne, et 2 séjours « Nature » du 11 au 13 août et du 18 au 20 août au centre de vacances Les Blacouas à La Roque-Esclapon.

NOUVEAU Les inscriptions aux mini-séjours s'effectueront via un formulaire en ligne accessible depuis la page d'accueil du portail famille.

LA MATERNELLE VALESCURE emmène ses élèves au stade !



Il est des initiatives qui se doivent d'être saluées, car elles ont ce mérite d'exister, a fortiori dans une période où tout est compliqué, à jongler entre possibilités et interdictions, contraintes et autorisations.

Depuis plusieurs années - et prenant la suite d'une initiative alors lancée sous l'égide de l'Usep, puis de la maternelle Valescure -, des classes (une trentaine) des écoles de Fréjus et alentours sont engagées sur le "Matern'Athlon", concept de rencontres sportives multiactivités, d'abord autour de jeux athlétiques au stade en avril avant un grand regroupement final à la Base nature à l'aube de l'été.

Les conditions sanitaires qui prévalent depuis plus d'un an maintenant n'ont pu permettre la tenue de l'évènement en 2020. Il en est néanmoins pour autant des "irréductibles" qui ont décidé de poursuivre l'aventure tant que faire se peut.

AVEC LA PRÉSENCE DE L'ATHLÈTE MICKAEL ZÉZÉ

Sous l'impulsion de sa directrice, Christine Caldei, d'une équipe d'enseignants motivés et soutenus par la circonscription de Fréjus-Saint-Raphaël - l'inspecteur de l'Éducation nationale, Jean-Luc Raynal, et la conseillère pédagogique de circonscription, Carole Leroy -, la maternelle

Valescure a ainsi organisé une "Matinée Athlétique" le 17 mai dernier sur le stade Gallieni.

« Nous avons déjà mis en place la "Semaine olympique et paralympique" en février (lire ci-dessous), qui avait emporté une vraie adhésion auprès des enfants, explique l'une des enseignantes, Laëtitia Conte. D'autant que nous avons eu la chance de compter sur la présence et la participation d'un athlète de haut niveau en la personne de Mickael Zézé (*), membre du relais tricolore qui doit normalement prendre part aux JO de Tokyo cet été, dont le fils Liam est scolarisé dans notre école. »

COURIR, LANCER SAUTER...

Aussi paraissait-il opportun à l'équipe pédagogique de la maternelle Valescure d'embrayer sur cette "Matinée Athlétique" « au stade Gallieni.

La "Semaine olympique" s'est déroulée à l'école. Cette fois, nous sommes sortis du cadre scolaire et venus sur un "vrai" stade d'athlétisme, lieu culturel et sportif majeur qu'il est important aussi pour les enfants de connaître ».

Cette "matinée athlétique" s'appuie sur un projet pédagogique autour du langage, un « travail mené au long de l'année sur les actions "courir, lancer, sauter" à travers jeux et activités sportives », qui a trouvé une concrétisation finale à Gallieni.

Au programme de cette matinée réunissant les huit classes de l'école, diverses activités par groupes-classes autour de huit ateliers - « du fait du protocole sanitaire, nous ne pouvons "mixer" les classes » -, et avant la traditionnelle remise des médailles, cette matinée s'est conclue par une nouvelle démonstration de Mickael Zézé. C'est une grande chance de pouvoir compter une nouvelle fois sur sa présence. Ce dont nous devons vraiment le remercier », salue Christine Caldei.

En cette fin d'une année scolaire une nouvelle fois impactée par les dommages collatéraux de la crise sanitaire, un tel projet éducatif et sportif nous rapproche en tout cas un peu plus encore de la vie "normale"...

(*) Mickael Zézé, athlète de haut niveau, est notamment membre à part entière du relais de l'équipe de France (4x100 m), l'un des meilleurs de la planète. À l'aube de sa deuxième participation à la grande échéance olympique à Tokyo cet été - et après une relative déception (11^e) aux Jeux de Rio en 2016 -, nous avons proposé une présentation de ce champion dans notre dernier numéro (MAI 2021) du journal municipal, *Fréjus le Magazine*.



C'est dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique (SOP) que la maternelle Valescure a organisé début février la "Semaine olympique".

Marquée par des actions et activités sur le thème des disciplines olympiques et une exposition, au cœur de la salle de motricité de l'établissement, dédiée aux anneaux olympiques. Mickael Zézé était déjà venu apporter son concours à cette initiative, avec une petite démonstration et des échanges avec les élèves.

À noter que la maternelle Valescure, qui a reçu en 2019 le label Bronze "Génération 2024", a postulé avec cette action au label Argent.

LE 3 JUILLET,

I'AMSLF déconfinne le sport à la Base nature !

Il est des sportifs qui trépignent d'impatience depuis l'automne dernier et la fermeture des salles et clubs de sports, confinement oblige. Certes, depuis le 19 mai, et plus encore en ce mois de juin et début d'été, les contraintes s'amenuisent et disparaîtront même totalement à l'aune du mois de juillet.

Alors, oui, concernant l'AMSLF - Association multisports et loisirs de Fréjus -, nombre de sections ont proposé des alternatives pour permettre aux licenciés de continuer à pratiquer peu ou prou leur discipline favorite, à tout le moins de s'oxygéner et se dégourdir les jambes. Mais il est entendu que tout un chacun - jeune, compétiteur, pratiquant loisir... - aspire à retrouver une "vraie" pratique sportive autant que l'indispensable lien social qui va de pair.

Le samedi 3 juillet, en matinée (9h30 -> 12h30)

puis début de soirée (16h -> 19h), histoire d'éviter le "coup de chaud", l'association fréjusienne programme un "meeting" sur le site de la Base nature. L'occasion pour tous les Amsélistes de se retrouver au cours d'un moment qui se veut avant tout festif.

LES NOUVEAUTÉS DE 2021-2022 EN AVANT-PREMIÈRE

L'AMSLF présentera en parallèle son nouveau siège social, sis dans l'ancien accueil de la Base nature, mais également les grandes lignes de sa nouvelle politique. Notamment axée, dans la continuité de la volonté du maire de Fréjus et de son équipe, sur une politique d'accès au sport pour tous.

Il vous sera ainsi possible de consulter les toutes fraîches informations concernant la politique tarifaire mise en place dès la rentrée prochaine

- rappelons que l'AMSLF a envoyé à chacun de ses adhérents un chèque d'un montant de 30 € en déduction de la cotisation au titre de l'année sportive qui vient de se clore -, et même de se préinscrire.

« Nous travaillons actuellement sur du "tout numérique" au niveau des inscriptions, cotisations, etc., confie le président Fabien Sgarra. Dès la mi-août, notre plateforme sera fonctionnelle, les (futurs) adhérents seront avisés et il sera dès lors possible de procéder à ces différentes démarches en ligne. Nous conserverons bien évidemment les facilités de paiement 3 fois sans frais et plein d'autres surprises attendant encore nos licenciés. »

Après deux saisons forcément contrariées et compliquées, le sport - et l'AMSLF tout particulièrement - doit revivre et retrouver sa place indispensable au cœur de la vie de tous les jours.

"10 Km de Fréjus" le 19 juin : on y court...

Annulée l'année passée, l'épreuve pédestre des "10 Km de Fréjus", 9^e du nom, reprendra son cours le samedi 19 juin prochain. Sur un parcours habituel, aux horaires habituels - à savoir en tout début de soirée, premiers départs à 20h -, mais... car il y a un "mais", avec des « contraintes sanitaires auxquelles nous ne pouvons bien évidemment déroger », explique Yves Brénier, entraîneur de l'Amslf athlétisme.

Ainsi « allons-nous mettre en place des départs par vagues, continue l'organisateur de l'épreuve. Sans doute toutes les minutes et équilibrées en fonction du nombre de concurrents au départ ». Sachant encore à ce titre que, là où les dernières éditions avoisinaient le millier de participants, seuls 500 seront admis

cette fois. « C'est la jauge qui nous est effectivement demandée de respecter » mais ; eu regard de la « disette de courses pour l'instant programmées, ce demi-millier de participants devrait être logiquement atteint ».

« Pas d'épreuves encadrant en revanche, telles la "Family Run", les courses habituellement réservées aux enfants ou encore le "5 Km". De la même façon, une distribution des dossards sera mise en place avec des règles strictes, et elle démarrera dès le vendredi, veille de la course. »



Les inscriptions, elles, s'effectuent toujours en ligne sur le site sporttips.fr

Volley-ball : tchao Julien !



C'est une triste et brutale nouvelle qui est tombée le 26 avril dernier. Quelques heures plus tôt, Julien Laporte, 38 ans, s'était éteint à son domicile. On le savait de santé fragile, du fait d'un syndrome de Marfans (décelé dès l'enfance) qui lui avait déjà valu de délicates interventions chirurgicales. Mais l'on ne voulait surtout pas penser à une fin aussi tragique, aussi jeune. D'autant que Julien Laporte, contrairement à toutes les prévisions médicales, avait su faire fi de sa pathologie pour embrasser une carrière de volleyeur professionnel. Débutée dans l'Hérault, conclue en 2016 dans le Var - où il était arrivé cinq années plus tôt -, et surtout jalonnée de nombreuses rencontres devenus des amis, à l'instar d'un Franck Vincenti, à l'origine de sa venue dans le Var, de Loïc Geiler - qu'il avait... amené dans le Var -, de Pierre Vivier, avec qui il formait un duo incontournable à la tête de l'école de volley.

Car, une fois sa carrière de joueur derrière lui, Julien s'était brillamment reconverti dans la transmission de son savoir envers ces jeunes qu'il chérissait tant et qui le lui rendaient bien.

Julien Laporte est donc parti le 26 avril 2021, à l'âge de 38 ans. Mais il restera à jamais dans le cœur et la famille du volley fréjusien. Tchao Julien !



C'est officiel ! Fréjus a obtenu le label "Terre de Jeux 2024" et est en voie d'obtenir aussi celui de "Terre d'Accueil" pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront en France en 2024.

FRÉJUS SE PRÉPARE à accueillir les JO



LE MOT DE L'ELU : Patrick Perona

« Fréjus bénéficie de terrains de jeux incroyables avec la Base nature, le massif de l'Estérel ou encore ses installations sportives comme le stade Gallieni ou la base nautique. C'est aussi une ville touristique attractive, prête à recevoir du public et les délégations sportives. Cet événement nous permet à la fois de valoriser le territoire et de dynamiser la pratique sportive locale. »

"Terre de Jeux 2024" : Fréjus a obtenu ce label grâce à ses actions dans les écoles, dans les clubs sportifs et les associations, et par le biais de la mise en place d'actions liées aux valeurs de l'olympisme comme la mise à disposition du stade Gallieni pour la Fédération Française d'Athlétisme (lire ci-dessous).

"Terre d'Accueil" : la commune a postulé pour l'obtention de cet autre label afin d'accueillir les délégations olympiques en 2024. La ville s'est portée candidate pour recevoir les athlètes pour leurs entraînements dans les disciplines de la voile, du tennis, de l'athlétisme, du VTT et du vélo de route.

EN ATTENDANT 2024... Objectif Tokyo 2021 !

La ville de Fréjus et l'AMSLF ont accueilli sur le stade Gallieni des athlètes membres de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), spécialisés en lancer du javelot. Le CREPS de Boulouris ayant été fermé pour raisons sanitaires, les javelistes du Pôle France, du Centre national territorial d'entraînement (CNTE) ou encore du Pôle National de Préparation Olympique (PNPO) se sont rassemblés sur les installations sportives de Fréjus afin de continuer à s'entraîner durant le mois d'avril. « Ça a sauvé la saison des sportifs ! Les compétitions ont repris en mai et ça aurait été dangereux de les arrêter en pleins préparatifs », souligne Magali Brisseault, cadre technique sportif auprès de la FFA.

DES ATHLÈTES EN ROUTE POUR LES JEUX CET ÉTÉ

Parmi les javelistes qui se sont entraînés à Gallieni, Alexie Alais qui prépare les JO de Tokyo pour cet été (du 23 juillet au 8 août 2021) et qui doit passer les épreuves de qualification ce mois-ci lors du championnat de France. Et le jeune Fréjusien Lenny Brisseault qui se prépare quant à lui pour les Championnats d'Europe et du Monde U20 cet été aussi, et qui compte bien participer aux Jeux à domicile en 2024.

« Cette mise à disposition de nos installations sportives s'inscrit dans l'objectif "Fréjus 100 % sport" et le label "Ville active et sportive", explique Fabien Roux, conseiller municipal, délégué au sport de haut niveau. À travers ces actions, nous portons les valeurs du sport de haut niveau et de l'olympisme. »



Retour à la compétition pour l'AMSLF Athlétisme

La section athlétisme de l'AMSLF ne s'est jamais arrêtée durant le dernier confinement, maintenant les entraînements dédiés aux enfants. Les adultes ont davantage été touchés compte tenu des créneaux qui correspondaient aux horaires d'après couvre-feu.

Stéphane Valenti, président de la section, est heureux désormais d'annoncer un retour à la compétition : « on voit le bout du tunnel depuis fin mai avec un calendrier annonçant la reprise des compétitions de plein air jusqu'au mois d'août. »



840 KM DE RELAIS avec le 21^e RIMa

Une course mêlant militaires et civils est organisée le samedi 5 juin à la Base nature pour soutenir les blessés de l'Armée de Terre et célébrer, avec le public, les 40 ans de présence du régiment à Fréjus.

À l'occasion de la journée nationale des blessés de l'Armée de Terre, le 21^e Régiment d'Infanterie de Marine organise une course de relais multisports ouverte au public, le samedi 5 juin, de 10h à 18h, à la Base nature.

Course, rameur, VTT, il y en a pour tous les goûts, l'objectif étant de totaliser une distance de 840 km. Ce chiffre n'est pas dû au hasard puisqu'il correspond à la distance Sissone-Fréjus, le trajet

effectué par le régiment lors de son déménagement depuis le département de l'Aisne en 1980, soit il y a 40 ans. Cette course relais marque le début d'une série de célébrations à venir cette année afin de fêter les 40 ans de présence du 21^e RIMa à Fréjus (lire notre encadré ci-après).

UN ÉVÉNEMENT PARTICIPATIF

Pour accompagner les militaires, toute personne apte aura la possibilité de participer, selon le sport de son choix, sur des tranches de 4 km. Un village d'exposition s'installera à proximité, où de nombreux véhicules du régiment seront exposés.

L'objectif étant la collecte de dons pour les blessés de l'armée de Terre, l'intégralité des fonds obtenus par la vente de bracelets au cours de cette journée sera reversée. Des urnes à donation seront également mises à disposition.



Conditions d'inscription le 5 juin

Ouverture au public à partir de 9h, sur présentation d'un certificat médical d'aptitude de moins de 1 an à la pratique du vélo ou de la course à pied, ou sur présentation d'une licence sportive d'athlétisme, de course à pied, ou de cyclisme (en fonction de l'épreuve visée). Participation ouverte à partir de 15 ans. Pour les mineurs, autorisation parentale requise. VTT non fournis.



Fréjus et le 21^e RIMa : des destins croisés

Au fil des siècles, le Sud-Est de la France s'est imposé comme région emblématique des troupes de Marine : en 1915, le Général Gallieni, alors ministre de la Guerre, choisit Fréjus pour accueillir un camp de repos et de transit pour les troupes indigènes. Rapidement, les installations constituèrent un vaste ensemble appelé "camps du Sud-Est". Positionnés sur la Méditerranée à proximité de Marseille et de Toulon, ces camps constituèrent un centre de transit idéal pour toutes les troupes de l'Empire. Trois événements consacreront Fréjus comme capitale des troupes de Marine : l'implantation de camp Lecocq sur les vastes terrains de la Légue, l'inauguration du musée des troupes de Marine et la commémoration annuelle officielle des combats de Bazeilles.

En 1963, au retour de son déploiement de 7 ans en Algérie, le 21^e RIMa s'installa au camp de Sissone.

La création de la 31^e brigade à Aubagne, à laquelle le régiment fut rattaché, ainsi que l'intérêt des grandes structures de projection comme le port de Toulon, la base aérienne d'Istres, ou encore la gare de transit de Miramas, impliquèrent un rapprochement dans la région.

Professionnalisé à partir de 1978, le 21^e RIMa s'installa à Fréjus entre juillet et août 1980, aux ordres du colonel Rouvier, puis du colonel Accary, dans une garnison à l'histoire forte et aux avantages multiples.

Depuis plus de 40 ans, le 21^e RIMa et Fréjus entretiennent des liens forts, favorisant l'épanouissement des familles des militaires du régiment, ainsi que la connaissance par tous les Varois de ce régiment performant au service des Français.

Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES...**



COIFFURE CLUB

CROS Sarah

Activité : Salon de Coiffure

Adresse de l'établissement : 1 rue Jean Carrara - Res. Eden Park

Tél. : 04 94 53 31 90

Page Facebook : Coiffure Club

Horaires : 9-12h et 14-18h du mardi au samedi / 12h à 14h sur rendez-vous uniquement



VET O CAÏS

VIEVILLE Laurence

Activité : Vétérinaire

Adresse de l'établissement : 2040 rue des Combattants d'Afrique du nord

Tél. : 04 94 51 02 18

Mail : vetocaisfrejus@gmail.com

Horaires : lundi et vendredi 8h30-19h, mardi et jeudi 8h30-12h et 15h-19h / le mercredi et samedi 8h30-12h

... et **ZOOM** sur..



AUX VOILES DE FRÉJUS

WARNIEZ Michel et Laurence

Activité : Prêt à Porter Homme et Femme

Adresse de l'établissement : 17 rue du littoral - Port Fréjus

Tél. : 06 29 20 70 78

Page Facebook : Aux voiles de Frejus

Horaires : du lundi au dimanche de 10h à 19h



PITCHOUN PRIMEUR

CICCOLI Jérémy

Activité : Primeur - Bar à jus

Adresse de l'établissement : 27 rue Siéyès

Tél. : 06 25 51 73 18

Page Facebook : Pitchoun Primeur

Horaires : du mardi au dimanche de 8h30 à 13h30



Retrouvez vos commerces de proximité sur la plateforme www.acheter-local-frejus.fr pour connaître leurs produits, promotions et offres...

LES PERMANENTES

➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les mardis 8, 15 et 22 juin, 14h30

Hôtel de ville, salle de la Chapelle

Sur inscription auprès du service des Associations et Proximité

☎ 04 94 51 76 17

DU 31 MAI AU 6 JUIN

> LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

Mercredi 2 juin

10h - 11h30 : pour les 3-6 ans

14h30 - 16h pour les 6-12 ans

"Rendez-vous aux jardins", ateliers ludiques autour de la nature et des insectes, atelier musical et espace jeux anciens, par la Ludothèque "Lei Jougadou"

Jardin Villa Marie

447, rue Aristide-Briand

Sur inscription

☎ 04 94 51 01 89

> ANIMATION - JARDINS

Samedi 5 juin, 15h - 16h

tout public à partir de 6 ans

"Rendez-vous aux jardins"

"Contes à cueillir", balade contée par Claudia Mad'moizèle

Jardin Villa Marie

447, rue Aristide-Briand

Sur inscription

☎ 04 94 51 01 89

DU 7 AU 13 JUIN

> SANTÉ - DON DU SANG

Mardi 8 juin, 14h30 - 19h

Salle du Sextant

1413, avenue de Provence

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

> PAUSE-PHILO

Mardi 8 juin, 18h

"Avons-nous des devoirs envers les animaux ?", par Béatrice Reiss, avec la participation de Jacques Carle

Médiathèque villa-Marie

447, rue Aristide-Briand

☎ 04 94 51 01 89

> THÉÂTRE - SANTÉ

Jeudi 10 juin, 14h - 15h et 15h15 - 16h15

"Tas le kit colo ?", par la CIE "6T Théâtre"

Organisation : CCAS de Fréjus

Espace culturel et municipal

Quai d'Octave - Port-Fréjus

☎ 04 94 17 66 20



> EXPOSITION - PEINTURE

Du 11 juin au 10 juillet

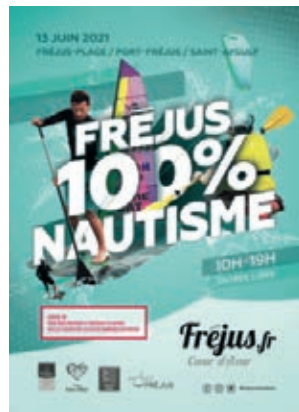
10h - 12h et 14h - 17h

"Hommage à Jean Sanglar, peintre fréjusien"

Villa Aurélienne

85, avenue du Général Calliès

Entrée libre



> NAUTISME

Dimanche 13 juin, journée

Fête du nautisme

"Fréjus 100 % Nautisme"

Base nautique Marc-Modena

910, boulevard d'Alger

☎ 04 94 51 83 83

DU 14 AU 20 JUIN

> SPORTS - COURSE PÉDESTRE

Samedi 19 juin, à partir de 20h

"10 KM de Fréjus",

Départ et arrivée :

Base nature François Léotard

1196, boulevard de la mer

Inscriptions : sporttips.fr



> EXPOSITION

Du 19 juin au 19 septembre

9h30 - 12h30 et 14h - 18h

"Dans les pas des archéologues de Fréjus"

Espace Patrimoine de la place Clemenceau

Entrée libre - Tous les jours (sauf lundi)

☎ 04 94 53 82 47

DU 21 AU 27 JUIN

> ANIMATION - MÉDIATHÈQUE

Lundi 21 juin, 9h

"Ouverture L'ivre de Mer"

La bibliothèque à la plage (saison 2021), du lundi au vendredi (jusque fin août), 9h - 13h

- Inauguration jeudi 24 juin (ouverture exceptionnelle toute la journée), 18h : concert par les élèves de l'École de musique Jacques-Melzer

- Kiosque "L'ivre de Mer" (près avion Étendard)

Allée Base nature

1196, boulevard de la Mer

☎ 04 94 51 01 89



> FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 21 juin, 19h

Fréjus-plage, Port-Fréjus, cœur historique, Saint-Aygulf

☎ 04 94 51 83 83

> FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Samedi 26 juin, 13h30 - 23h

"Fête de la Saint-Jean"

Saint-Jean de Cannes

☎ 04 94 51 83 83

FESTIVAL



> 25 ET 26 JUIN : 1^{ER} FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE DE FRÉJUS

Pour la première fois à Fréjus, un Festival de musique classique est organisé au Théâtre romain, au cœur d'un cadre historique et patrimonial de prestige, lieu culturel et artistique par excellence tout au long de l'année. Ce Festival sera donné par l'orchestre symphonique "Passion

Classique", sous la direction de Matthieu Peyrègne.

Cet événement, organisé par la ville de Fréjus en partenariat avec le Casino de jeux de Port-Fréjus, sera la première édition d'excellence d'un Festival annuel composé de concerts de musique classique et de musiques de films. Plus de 40 musiciens sur scène, accompagnés des solistes à l'orgue Dominique Joubert et Charlotte Marck ainsi que du chœur "Camerata Apollonia" vous émerveilleront par leur talent.

Dans le cadre de ces concerts exceptionnels, le Festival met à l'honneur le compositeur romantique français Camille Saint-Saëns (1835-1921) ainsi que le compositeur Francis Poulenc (1899-1963), tout en dédiant la deuxième soirée aux grands noms des musiques de films d'Hollywood.

- Vendredi 25 juin 2021, 20h30 : Concert "Saint-Saëns", avec l'interprétation de la Symphonie n°3 avec orgue puis concerto pour orgue en sol mineur de Francis Poulenc

- Samedi 26 juin 2021, 20h30 : "Hollywood en concert" - concert musiques de films (dans le cadre du Festival du court métrage)

Tarif : 10 € (gratuit -12 ans) - Billetterie sur place ou pré-réservation sur <https://forms.gle/kK3qWASHSNmTILCf9> ou en flashant le QR code.

☎ Renseignements : 04 98 12 46 08

> **CONCERT D'ORGUE**

Dimanche 27 juin, 16 h
 "Concert duo Saxophone & Orgue",
 par André Rossi (organiste église
 Ste-Marguerite de Marseille)
 accompagné de Raphaël Imbert (saxo).
 Dans le cadre de la **saison musicale
 d'orgue** organisée par l'association
 des Amis de la Cathédrale
 Cathédrale Saint-Léonce
 Place Formigé
Entrée gratuite - libre participation
 ☎ 06 16 20 24 24



> **FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ
 MARINE**

Dimanche 27 et lundi 28 juin
 - **Dimanche 27 juin :**
 10h - 17h : Village de l'environnement
 10h30 - 16h30 : Conférences et
 animations
 17h : concert gratuit "Melting Potes",
 à bord d'un pointu provençal
 19h : inauguration 2^e phase des
 "Sentiers du Méroü"
 20h : conférence d'Alban Michon,
 suivie de la projection du film "ARKTIC"
 depuis le BoatCom, dans le cadre
 du Ciné Mer Passion
 Place de Tambourinaire
 et îlot Port-Fréjus
 - **Lundi 28 juin :**
 Journée exclusive scolaires
**Retrouvez le programme complet
 sur www.portfrejus.fr**
 ☎ 04 94 82 63 02

DU 28 JUIN AU 4 JUILLET

> **SPORTS LOISIRS**

Jeu 1^{er} juillet
 Pétanque "Tournoi des vacanciers"
 Place de la République - Fréjus-plage
 ☎ 04 94 51 83 83

> **ANIMATION SPORTS**

Samedi 3 juillet, 9h30 - 12h30 et 16h - 19h
 "L'AMSLF déconfiné le sport"
 Rassemblement festif sportif
 Base nature - 1196, boulevard de la Mer
Entrée libre
 ☎ 04 94 51 55 39

> **FÊTE NATIONALE AMÉRICAINE**

Samedi 3 juillet, 10h - 23h30
 "American Day"
 Place de la Poste - Saint-Aygulf
 ☎ 04 94 51 83 83

DU 5 AU 24 JUILLET

> **SPORTS LOISIRS**

Jeu 8 juillet,
 Pétanque "Tournoi des vacanciers"
 Place de la République
 Fréjus-plage
 ☎ 04 94 51 83 83

> **CONCERT**

Vendredi 9 juillet, 21h
 "Festives des voiles latines",
 avec À VOS CORDES et sa violoniste
 Nadine Miccio.
 Concert musique classique et tzigane
 à bord d'un pointu de tradition
 Organisation : capitainerie de
 Port-Fréjus
 Quais de Port-Fréjus
 ☎ 04 94 82 63 00

> **ANIMATION**

Vendredi 16, samedi 17,
 dimanche 18 juillet
 "Fréjus fête son port" (32^e édition)
 Organisation : capitainerie de
 Port-Fréjus
 Quartier de Port-Fréjus
Programme complet
<https://portfrejus.fr>
 ☎ 04 94 82 63 00



> **SORTONS ENSEMBLE AUX ARÈNES
 DE FRÉJUS**

Du 17 au 24 juillet
 "Réservez vos places pour le festival
 "Sortons Ensemble" dès la 1^{ère} semaine
 de juin auprès de l'Office de tourisme
 de Fréjus.
 Lundi au samedi de 10h à 12h
 et de 14h à 17h sauf les jours fériés.
 Le Florus 2 - 249 rue Jean Jaurès - Fréjus
 ☎ 04 94 51 83 83

NUITS AURÉLIENNES



> **DU 12 AU 29 JUILLET :
 LES NUITS
 AURÉLIENNES
 REMONTENT
 EN SCÈNE !**

Si la programmation conserve
 encore quelques incertitudes
 quant aux dates exactes de
 certaines représentations,
 le Festival de théâtre des
 Nuits Auréliennes n'en
 retrouve pas moins le devant
 de la scène l'été prochain.
 Et c'est bien là l'essentiel.

Patrick Sébastien en "Louis
 XVI", Bruno Gaccio qui vous
 concocte "Les Pâtes à l'ail",
 Steevy Boulay qui doit faire
 son *coming-out* à son père,
 campé par un certain

Jean-Pierre Castaldi ("Les beaux-pères"), Édouard Baer qui fait une sorte d'introspection
 publique dans "Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce" ou encore la
 comédie policière "Le cercle de Whitechapel" rythmeront ainsi, du 12 au 29 juillet, ce qui
 sera la 22^e édition d'un événement né en 1997 sous l'impulsion de l'Office de tourisme et
 notamment de la chargée de programmation, Cécile Vincenti.

Votre magazine reviendra plus en détail sur ce programme dans son édition estivale, mais
 la billetterie est d'ores et déjà ouverte. Avec un tarif unique à 30 €, l'Office de tourisme
 entendant rendre le plus accessible possible ce Festival 2021.

Toutes les infos - www.frejus.fr
 ☎ Office de tourisme : 04 94 51 83 83



DU 14 JUIN AU 28 AOÛT

> **FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE #24**

COMPÉTITION OFFICIELLE
 Vendredi 2 juillet
 "Projection sélection officielle",
 Théâtre romain Philippe-Léotard
 Avenue du Théâtre romain
Entrée libre

DU 23 JUIN AU 31 AOÛT

> **CULTURE EN LIBERTÉ**

Cabaret, cinéma en plein air, ciné-concert, expos, festival de musique classique,
 musique, performance artistique, soirées jazz, spectacles de danse, théâtre...
 Parc Aurélien / Théâtre Romain / Villa Aurélienne
Retrouvez le programme complet sur www.ville-frejus.fr
 ☎ + d'infos : 04 94 53 68 48

N'oubliez pas les visites commentées proposées par le guide conférencier
 de l'OT, pour plus d'informations sur le site de l'office de tourisme
<https://frejus.fr>

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour Virgile

Cette chronique commencera par un mea culpa : vous avez été nombreux à regretter l'absence de ce billet dans la dernière édition de ce magazine. Le fait est que pour avoir l'honneur de paraître dans ces colonnes, notre article doit parvenir avant le 10 de chaque mois précédant la parution. Ainsi, en convoquant le conseil municipal 3 jours après cette date fatidique, la majorité nous empêche légalement de vous rendre compte de sa gestion de notre ville. La réalité de la démocratie à Fréjus, c'est aussi cela.

Du coup, quels ont été les principaux points évoqués au conseil municipal du 13 avril ?

Le transfert de compétence « action sociale d'intérêt communautaire » à la CAVEM préparé par A. SOLER conseillère communautaire membre de notre groupe a été voté pour mutualiser et améliorer de manière significative les services rendus aux Fréjusiens.

Notre groupe a également voté pour la proposition de ravalement obligatoire des façades du centre-ville.

Cette bonne nouvelle – qui s'inscrivait également dans notre programme municipal [site <https://ebonnemain2020.fr/> - programme p. 4] – cache en fait un cadeau empoisonné.

Pourquoi ?

Parce que faute d'avoir inséré cette obligation dans un plan global de rénovation urbaine en concours avec les services de l'Etat et de la Région, cette majorité municipale empêche les habitants de percevoir jusqu'à 70 % d'aide à la rénovation.

Parce que faute d'avoir pris conscience que la plupart des immeubles du centre est en copropriété sans syndic, la perception des aides municipales va devenir un véritable parcours du combattant.

Parce que cette initiative déconnectée des autres actions indispensables pour la relance du centre va se traduire par une dépense publique en pure perte.

Résultat : les habitants du centre déjà fragilisés financièrement vont l'être encore davantage sans que les subsides dont la majorité s'enorgueillit ne parviennent à les aider à supporter cette charge obligatoire supplémentaire.

Nous l'avons dénoncé sans être écoutés ; la réalité de la démocratie à Fréjus, c'est aussi cela.

Comme quoi, rien n'a changé depuis Virgile et l'Eneïde : « Timeo Danaos et dona ferentes ».

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition - Conseiller communautaire

contact@ebonnemain2020.fr

20 & 27 JUIN : VOTEZ ! VOTONS !

Les élections départementales et régionales du mois de juin seront essentielles pour l'avenir de notre Région et de notre Ville.

Il nous faut préparer sérieusement la transition énergétique, en planifiant, défendre les services publics, être aux côtés des plus démunis, que les richesses soient mieux réparties et que les inégalités qui s'accroissent depuis des années se résorbent.

On ne peut pas vivre dans un océan de malheur. Notre pays compte à ce jour plus de 10 millions de pauvres, 7 millions de chômeurs et précaires, cumulant bien souvent plusieurs emplois.

Aussi, pour toutes ces raisons, je vous appelle à faire confiance au quatuor du PCF sur le Canton de Fréjus.

Ces quatre personnes, engagés depuis longtemps auprès des plus en difficultés, forts de valeurs communes et ayant été présent sur ma liste sauront vous représenter dignement.

Il est impossible pour notre groupe de gauche et écologiste de faire confiance au quatuor EELV, notamment M. Giral présent sur la liste de droite de Mme Fradj aux dernières municipales. Ces faux écologistes, qui soutiennent en permanence la droite, s'allieront probablement à M. Muselier au second tour des régionales.

Julien Poussin

Contact : 0621518859

Dans « Fréjus Le Magazine » du mois dernier, Christophe Chiocca nous rend hommage à sa manière en critiquant notre détermination à contrôler l'action de la municipalité RN. L'objet de ses lamentations ? Nous aurions eu un comportement « ubuesque » en dénonçant « les liens forts » qui unissent la municipalité fréjusienne RN et ses quatre partenaires Est-Varois. Nous regretterions qu'elle travaille avec la communauté d'agglomération à la réalisation sur notre territoire de trois grands projets aux contours flous mais coûteux. Notre censeur enfonce une porte ouverte en constatant que notre ville est associée aux décisions communautaires. Il oublie que cela était la norme lors des précédents mandats.

Voici mes réponses à ses attaques.

Le maire de Fréjus doit exiger de prendre au moins la direction technique du réaménagement du front de mer, de la construction du grand stade et du campus sur la Base. Je confirme mon opposition à une « étroite collaboration » de l'ECAA avec les élus RN minoritaires qui livrent un combat sans merci contre LR pour s'emparer de la Région PACA. Je regrette que des élus communautaires LR, SE et LREM soient unis chez nous par des « liens forts » avec ceux de RN. Vérité au-delà de l'Argens, erreur en-deçà.

Jean-Luc Epuron

Conseiller municipal d'opposition

Fréjusiens, ne soyez pas dupes!

Face à l'escalade de violence à la Gabelle, D. RACHLINE reproche à l'Etat un désengagement.

Son homologue RN de Saint Raphaël accuse l'inaction de son Maire.

Bref, c'est toujours la faute des autres.

Faiblesse des effectifs de police ?

Déjà en 2008 leur baisse était dénoncée, les maires devant pourvoir davantage en matière de prévention de la délinquance. Sur ce point, le maire a été défaillant. Sous ce quinquennat, l'Etat aura créé 10 000 postes et octroyé une augmentation inédite de 1,7Md€..

Laxisme de la justice ?

Les textes sont plus répressifs, c'est 8% d'augmentation de budget, des effectifs supplémentaires, et des délais de procédures qui seront raccourcis pour une réponse judiciaire plus rapide.

Si les élus RN passaient de l'indignation à l'action ?

Les votes du RN montrent une opposition quasi-constante avec la fermeté affichée :

Que ce soit les lois relatives à la sécurité, au terrorisme, au renseignement, ou à l'augmentation des effectifs de policiers et gendarmes, c'est simple : le RN trouve toujours une bonne raison pour voter contre.

Stop à la surenchère, à la polémique, les villes RN ne sont pas plus sûres que les autres.

Rétablir l'ordre républicain est la préoccupation de tous !

Angélique FERNANDES

Où sont passées les promesses de campagne de David Rachline ?

La municipalité va lancer une campagne de réhabilitation des façades du centre historique. C'est une bonne initiative. Mais cela ne suffira naturellement pas pour le redynamiser, pas plus que le changement de sens de circulation de la rue Vadon.

David Rachline avait promis lors de sa campagne un centre administratif avec des commerces sur la place Paul Vernet pour attirer des Fréjusiens dans le centre historique. Nous avons appris lors du dernier conseil municipal qu'il n'y aurait pas de centre administratif sur cette place.

Pourquoi alors ne pas réorienter le projet en construisant des halles pour faire venir de nouveaux visiteurs à proximité immédiate des autres commerces du centre historique, solution qui fonctionne dans beaucoup de communes ?

Pourquoi ne pas lancer ce projet de musée archéologique qui permettrait d'attirer des dizaines de milliers de visiteurs par an dans le cœur de Fréjus.

Encore une fois, un lifting du centre historique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour relancer les commerces déjà fortement impactés par la crise sanitaire.

Richard Sert pour Fréjus Passionné

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

POLITIQUE SOCIALE ET SÉCURITAIRE : LA VILLE PREND SES RESPONSABILITÉS

La situation sécuritaire en France est préoccupante. Fréjus n'est pas épargnée. Malgré les nombreuses mesures prises par la majorité municipale en matière de sécurité, les défaillances de l'Etat dans le domaine régalien sont bien trop importantes. Le quartier de la Gabelle à Fréjus a connu d'importantes violences urbaines. Policiers, caméras de surveillance, équipement public, commerçants, et voitures stationnées, rien ni personne n'a été épargné par la centaine de voyous, auteurs des violences.

C'est avec professionnalisme et courage que la police municipale est intervenue, dans les limites de ses compétences, face à des individus dangereux et violents.

La majorité municipale a souhaité apporter des réponses concrètes aux habitants du quartier de la Gabelle qui subissent pour beaucoup l'absence de l'Etat dans bien des domaines. Sécurité, emploi, formation, éducation, sports et loisirs : tous ces domaines dans lesquels la Ville a investi pour garantir aux habitants du quartier de la Gabelle une équité de traitement.

Sur l'aspect social, les réponses de la municipalité se sont traduites en de nombreuses actions : depuis juin 2019 une nouvelle structure

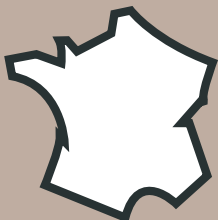
municipale a ouvert ses portes dans le quartier afin d'accompagner les habitants dans leur quotidien. L'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale a pour objectif de rapprocher les services publics des habitants de la Gabelle. Point d'accès au droit, assistante sociale permanence de la mission locale, école de la deuxième chance et soutien scolaire, tous ces services mis en place par la Ville, pour les habitants du quartier.

D'un point de vue sécuritaire, la majorité municipale, par l'intermédiaire de David Rachline, a aussi pris des mesures supplémentaires efficaces pour pallier aux manquements de l'Etat. Notamment en renforçant avec 4 policiers supplémentaires les effectifs de la police municipale, mais aussi en les équipant de moyens adaptés : véhicules, gilets pare-balles, pistolets à impulsion électrique et un système de vidéosurveillance couvrant le territoire.

Toutes ces mesures ont vocation à garantir un accès aux services publics, un accompagnement éducatif et sportif pour les enfants du quartier, mais aussi la tranquillité publique pour tous les habitants.

Christophe CHIOCCA
Président du groupe majoritaire "Fréjus Réunie"

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Mardi 8 juin - 11 h - Avenue du Général Calliès (Mémorial des Guerres en Indochine)

81^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

Vendredi 18 juin - 11 h 30
Place Agricola (stèle du Général de Gaulle)

Cérémonie à la Mémoire des Morts de la tragédie du 5 juillet 1962 à Oran

Lundi 5 juillet - 10 h - Giratoire de la Frégate Port-Fréjus II - intersection av. de Provence / rue Roger-Louis (stèle des "Français d'Algérie")

Fête Nationale

Mercredi 14 juillet - 19 h
Promenade René-Coty (Saint-Raphaël)

LES NAISSANCES



Avril

PERIN Théana - 03/04
HADDAD Louay - 05/04
HOUMANI Aliyah - 06/04
HAREHOE Kaléa - 09/04

BOURHALA Kalim - 11/04
JAZIRI Mayline - 13/04
SOULISSE Coline - 15/04
FOLADORE Mattia - 17/04

BOULEAU Maël - 17/04
VELLA Noa - 29/04
IBRAHIM SOUFFOU Ilann - 30/04

LES MARIAGES

Avril

FAATAU Matotea et ONNO Justine - 03/04
LEFRANÇOIS Boris et LEMPEREUR Célanie - 03/04
AMED Ludwig et TRUCAT Virginie - 24/04

DELGADO Joël et D'ANDREA Elsa - 24/04
BOURCIER de CARBON de PRÉVINQUIÈRES Fabrice et RYON Fleur - 24/04



Devine où on est...

*Resto ? Café ?
Terrasse ?*



À Fréjus,

restos, cafés, terrasses
vous ont manqué.

*Vous aussi,
vous leur avez manqué !*



www.frejus.fr

   #frejuscoeurdazur